

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-973/SG/AI portant désignation d'un second maître marin pompier pour assurer les fonctions de Chef du détachement Incendie Port .

n° 72-973/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
22 juin 1972

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1972

Date du numéro
10 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Tempesta Jacques, second maître-marin pompier, remplira les fonctions de Chef du Détachement Incendie-Port pendant l'absence de M. Bergot Jean, premier maître-marin pompier titulaire du poste. autorisé à prendre un congé administratif. M. Tempesta Jacques prendra ses fonctions à compter du 5 juin 1972.